

Dans un moment de découragement et de manque de confiance en la bonté de Dieu, l'un de mes fils se fit une grave blessure au genou, se fendant le genou d'un coup de hache. Je fis aussitôt la promesse de demander sa guérison à la bonne Sainte Anne. Dans un instant la blessure se trouva en voie de guérison. N'accomplissant pas ma promesse de publier aussitôt cette guérison dans les " Annales " de Sainte Anne, l'enfant retomba dans le même état de souffrance. J'écrivis immédiatement au Directeur des " Annales ", et mon fils se trouva parfaitement guéri.—Mme H. L.

ST VALIER.—Il y a un an cet automne, je fus atteinte d'une dyspepsie qui me faisait beaucoup souffrir ; j'eus recours aux médecins sans soulagement. Obligée de quitter ma classe pour manque d'assiduité, je n'eus pas plus de mieux. Je m'adressai donc à la bonne Ste Anne, en qui j'ai une grande confiance elle a semblé écouter mes vœux ; mais ayant négligé mes promesses je fus atteinte de nouveau. Alors je l'invoquai de nouveau, je commençai une neuvaine et promis de toujours recevoir les " Annales " et de faire un pèlerinage à Ste Anne de Beaupré si elle m'obtenait ma guérison. A la fin de ma neuvaine, je sentis du mieux, j'en commençai une autre et je vais toujours de mieux en mieux. Je suis bien persuadée qu'après avoir réalisé mes promesses de faire inscrire cela dans vos " Annales " je serai complètement guérie.

CHARLESBOURG.—Dans le mois de mai dernier, je fus atteinte d'une maladie (un *abcès* à la gorge) qui, selon toute apparence, et suivant les con-